

Réf: Dossier 291442

Avis de constitution

SOCIETE « LA FERME BIO SARL »

Siège ABIDJAN SONGON DIAPOTE EXTENSION NORD,  
Lot 75, Ilot 12

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/02/2024, et enregistrés au CEPICI le 09/02/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LA FERME BIO SARL »

Objet : - Elevage de Volaille  
- Poulets

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous  
biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous  
établissements financiers avec possibilité de  
donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de  
commerce.

- la prise de participation dans toute société  
existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières,

commerciales, industrielles, mobilières et  
immobilière, se rapportant directement ou  
indirectement à l'objet social ou pouvant en  
faciliter  
l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN SONGON DIAPOTE EXTENSION  
NORD, Lot 75, Ilot 12

Dirigeant(s) M MOHSEN AHMAD (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-02019 du 29/02/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°12142/GTCA/RC/2024 du 29/02/2024

